



FICHE D'INSCRIPTION STAGES D'ETE 2026 du lundi au vendredi

Support	Semaine	Durée

Ne pas remplir les zones grises

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse principale :

Tél Portable : Ville de naissance:.....

EMAIL (en majuscules) :

Personne à joindre en cas d'urgence : Tél :

En rouge, âge minimum acquis et mentions ou choix obligatoires

Matin

Début d'après-midi

<u>10h00/11h30</u> ☐ Moussaillon (à partir de 5 ans) Multi-supports	<u>13h30/16h00</u> ☐ Open skiff (à partir de 11 ans)
<u>9h30/12h00</u> ☐ Optimist débutant (à partir de 7 ans)	<u>13h30/16h00</u> ☐ Planche à voile (à partir de 13 ans)
<u>9h30/12h00</u> ☐ Catamaran (à partir de 14 ans)	<u>13h30/16h00</u> ☐ Dériveur : RS Feva , ILCA (à partir de 12 ans

Après-midi

<u>16h00/18h00</u> ☐ Wind /Wing foil (à partir de 14 ans)	Trois séances par semaine
--	---------------------------

TARIF pour la semaine de 5 jours *Ce tarif inclus le règlement du Passeport Voile obligatoire de 14,50 €*

Moussaillon : 155 €		Catamaran : 225 €		Planche à Voile : 200 €	
Optimist : 180 €		Dériveur : 205 €		Open Skiff: 190 €	
Wind/Wing foil : 270 €					

DATES : cochez la (ou les) semaine(s) choisie(s)

Juillet :	Sem 28	<u>06/07-10/07</u>	Sem 29	<u>13/07-17/07</u>	Sem 30	<u>20/07-24/07</u>	Sem 31	<u>27/07-31/07</u>
Aout :	Sem 32	<u>03/08-07/08</u>	Sem 33	<u>10/08-14/08</u>	Sem 34	<u>17/08-21/08</u>	Sem 35	<u>24/08-28/08</u>

Nombre de séances : ☐ 5 ☐ 4 ☐ 3 du au

Pour les stages de moins de 5 jours : voir les tarifs au verso.

Règlement : Le montant des arrhes est d'une valeur forfaitaire de 30 € quelle que soit la nature du stage et sa durée.

Date du règlement :

Mode de règlement

Arrhes : 30 € Total stage : C B ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ AwoO ☐ Ch Vac ☐

AUTORISATION PARENTALE : (pour les enfants mineurs)

Je soussigné(e)autorise d'une part l'enfant.....

à participer au stage de voile au sein de la structure du Cercle de Voile de Marseillan.

J'autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile lorsque la séance de stage est terminée : OUI ☐ : NON ☐

J'autorise d'autre part, en cas d'urgence, la conduite de cet enfant dans un établissement hospitalier en cas de nécessité.

J'atteste également que :

Pour les enfants de moins de 16 ans, l'enfant précité est apte à s'immerger, puis à nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

Pour les enfants de 16 ans et plus, l'enfant précité est apte à nager au moins 50 mètres départ plongé.

Je m'oppose à l'utilisation de mon image ou de celle du mineur que je représente : OUI ☐ : NON ☐

" Lu et approuvé "

Date et signature :

Accueil et renseignements tous les jours :

du lundi au samedi à Marseillan Ville : de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 18h

Ce tarif inclus le règlement du Passeport Voile obligatoire de 14,50 € pour les stages de 3 jours et +

TARIFS 2026 **par nombre de séances par semaine**

	3 séances	4 séances	5 séances
Moussaillon	120 €	135 €	155 €
Optimist	145 €	160 €	180 €
Catamaran	200 €	210 €	225 €
Planche à voile	165 €	175 €	200 €
Dériveur	180 €	190 €	205 €
Open Skiff	160 €	175 €	190 €
Wind /Wing foil	270 €		

Sur 5 séances, tarifs dégressifs à partir de la 2 ème semaine

	Tarif 1 ère semaine		Tarif 2 ème semaine
Moussaillon	140,5 €	14,5 €	126 €
Optimist	165,5 €	14,5 €	149 €
Catamaran	210,5 €	14,5 €	189 €
Planche à voile	185,5 €	14,5 €	167 €
Dériveur	190,5 €	14,5 €	171 €
Open Skiff	175,5 €	14,5 €	158 €
Wind /Wing foil	256 €	14,5 €	230 €

ANNULATION

- Moins de 15 jours avant le début du stage : les arrhes seront retenues.
- Moins de 3 jours avant le début du stage : le prix du stage sera retenu.
- Tout stage commencé est du, sauf présentation d'un certificat médical.

CONSEILS PRATIQUES :

- Attestation natation ou attestation sur l'honneur
 - Si - 16 ans 25 mètres
 - Si + 16 ans 50 mètres
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Gagnez du temps ! Remplissez dès maintenant la Fiche d'Inscription.

– NE PAS OUBLIER DE SE PROTEGER

Lunettes de soleil Casquette Une bouteille d'eau
 Affaires de rechange Crème solaire
 Chaussures fermées pour aller dans l'eau

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du club